

330

Oct.  
2024

# MAG



## PAYS VOIRONNAIS

### La forêt, un bien commun à préserver !

P14

Fest'In Textile  
un rendez-vous  
engagé et créatif !

Zoom sur la saison  
touristique 2024

Billieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voiron, Villages du Lac de Paladru, Voissant, Voreppe, Vourey

[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)

 Pays Voironnais - Officiel

  
Communauté du Pays Voironnais

# EDITO

- LA RÉTRO EN IMAGES
- ILS FONT LE PAYS VOIRONNAIS

## P7-12 ACTUALITÉS

- L'offre de l'ADPAH évolue
- Zoom sur la saison touristique 2024
- AGENDA & CULTURE
- GRAND ANGLE

## P13-18 EN DIRECT de la Communauté

- DOSSIER  
**LA FORÊT, UN BIEN COMMUN  
À PRÉSERVER!**
- EAU & ASSAINISSEMENT

## P19-23 La Communauté à votre SERVICE

- Logement social : soyez acteur de votre demande !
- Les bons gestes en forêt
- Pour vos activités, direction la résidence Plein Soleil !
- paysvoironnais.com, un site à votre service
- Toutes les nouveautés des réseaux !
- Déplacements de proximité, ayez le réflexe MVélo+
- Fest'In Textile, un rendez-vous engagé et créatif !

### LA FORÊT, AU CŒUR DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Depuis la loi Climat et Résilience de 2021, qui engage les territoires dans la double trajectoire de la sobriété foncière et de la sobriété énergétique, une attention importante est portée à la question des sols.

Si la lutte contre l'artificialisation des sols est essentielle, une gestion durable de la forêt n'est pas moins importante. Comme les sols, la forêt joue un rôle essentiel dans la préservation des équilibres environnementaux : elle est un réservoir de biodiversité,

elle contribue au bon fonctionnement du cycle de l'eau et participe au stockage d'une partie du carbone émis. Bien évidemment, elle a aussi une fonction économique de premier plan via les filières de bois-énergie, de bois-construction et les activités de loisirs.

Contrairement à la situation de nombre de pays, la forêt française a connu une croissance permanente au cours du siècle dernier. Pour autant, les effets de l'augmentation globale des températures et de la fréquence et sévérité des épisodes de sécheresse se font sentir de plus en plus fortement sur les écosystèmes forestiers. L'effet cumulé de sécheresses rapprochées conduit au dépérissement de peuplements entiers. Fragilisés, les arbres sont également plus sensibles aux maladies (chalarose du frêne, encre du châtaignier...) et aux ravageurs (pyrale du buis, scolyte pour l'épicéa, hanneton forestier pour le chêne, etc.) et n'arrivent plus à se régénérer. Les risques d'incendie ne sont plus limités au sud de la France mais augmentent dans des forêts autrefois épargnées.

31,5 % de la surface totale du Pays Voironnais sont composés de forêts et de milieux semi-naturels. Avec l'appui des professionnels, la Communauté du Pays Voironnais déploie sa stratégie Forêt-Bois 2023-2027. Cette stratégie s'articule autour de 4 axes principaux :

- > la mise en place d'un accompagnement de la forêt privée, des communes et des professionnels de la filière bois,
- > la gestion du patrimoine spécifique du Pays Voironnais,
- > la sensibilisation aux enjeux de la forêt et la valorisation et de la filière bois,
- > la mise en œuvre des enjeux du Plan Climat Air Énergie Territorial spécifique à la forêt, notamment les volets concernant le développement des énergies renouvelables et la préservation des puits carbone naturels.



**Bruno CATTIN**

Président de la Communauté d'agglomération  
du Pays Voironnais

Directeur de publication : Bruno Cattin ■ Conception : New Deal ■ Rédaction : Sandra Bonnin, Sophie Harmand, New Deal ■ Photos/illustrations : T. Chenu, S. Frappat, V. Gaillard, Chaix, P. Flamant, G. Randon, Shutterstock, X-droits réservés ■ Impression : Imprimerie Notre-Dame ■ La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais regroupe les communes de Billieu, Charancieu, Charavines, Charmécles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Villages du Lac de Paladru, Voiron, Voissant, Voreppe, Vourey ■ Tirage : 43 400 ex. ■ Imprimé sur papier 100% recyclé ■ Dépôt légal à parution ■ ISSN 1965-1783.

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais - 40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON CEDEX  
Tél. : 04 76 93 17 71 - courriel : sophie.harmand@paysvoironnais.com

# la Rétro en images

## Cœur de Village

Le Pays Voironnais a inauguré en septembre la première phase du projet Cœur de Village situé aux Villages du Lac de Paladru. Cette première tranche a permis la création d'une placette devant le musée, de cheminements piétons, d'une voirie de desserte, de stationnements mais aussi de 36 logements et d'un local paramédical. La deuxième tranche est actuellement en cours de programmation.



## Biocarburant

Le Centre technique du Pays Voironnais est désormais doté de sa propre station permettant d'approvisionner ses véhicules en carburant B100. Ce carburant durable élaboré à base de colza produit en France permet aux véhicules poids lourds de bénéficier de la vignette Crit'air 1. D'ici 2025, 35% de la flotte poids lourds du Pays Voironnais roulera avec ce carburant plus propre.



## Journées Européennes du Patrimoine

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le Pays Voironnais a proposé de nombreux événements dans ses équipements culturels. Avec notamment l'exposition « Itinérance photographique sur les rives du lac de Paladru » au Musée Archéologique, mais aussi des ateliers, des conférences, des balades et des visites.



## Prévention des déchets

Le meilleur déchet étant celui qu'on ne produit pas, le Pays Voironnais propose de nombreux ateliers pour fabriquer vos propres emballages cadeaux, mais aussi vos produits ménagers, ou encore vos protections menstruelles lavables. Des solutions économiques, respectueuses de votre santé et de l'environnement!

## MOBILITÉ

À l'occasion de la rentrée, le réseau de transport du Pays Voironnais a renforcé les fréquences de certaines de ses lignes interurbaines comme les lignes L et G et une nouvelle ligne scolaire reliant Montferrat à Voiron a été mise en place. Et pour vous faire découvrir le réseau, les bus étaient gratuits le 19 septembre!



## Entreprise

Vous avez le projet de créer ou de reprendre une entreprise? Le Pays Voironnais vous accompagne dans vos démarches et vous propose régulièrement une réunion d'information collective. Gratuite, cette réunion vous permet d'en savoir plus sur les grandes étapes, les contacts, les aides dont vous pouvez bénéficier. Pour vous inscrire [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com), rubrique Economie.

## Vélo

Les premières pistes cyclables du Schéma vélo ont été inaugurées le 20 septembre. Ainsi, 300m de piste ont été mis en service rue Aristide Bergès à Centr'Alp pour relier en 2025 les gares de Voreppe et de Moirans. Un second tronçon de 2km permet la jonction jusqu'à Voreppe.



# Pour une nouvelle gestion de la forêt !



Passionné par la forêt et la nature, Nicolas Vaufreydaz est le président de l'Association syndicale libre de gestion forestière des collines dauphinoises (ASLGF). Il nous en dit plus sur sa vision de l'avenir de la forêt.

*plutôt novateur. Cela demande plus de technicité car il faut agir au cas par cas, tous les 5 à 10 ans pour couper les arbres malades ou faibles au milieu d'autres arbres. C'est forcément plus complexe, donc plus cher que de faire une coupe rase. Mais c'est une gestion à long terme, plus durable. Et le bois coupé lors de la première éclaircie sera aussi valorisé sous forme de bois énergie, ce qui fera une première source de revenus pour le propriétaire. C'est un bon argument pour le convaincre de notre modèle de gestion!* » précise le jeune président enthousiaste.

Aujourd'hui, l'association regroupe pas moins de 50 propriétaires pour quelque 450 hectares. En adhérant à l'association, les propriétaires intègrent leurs bois dans un plan de gestion forestière permettant de faire un état de leurs parcelles, mais aussi de se fixer des objectifs ainsi que le calendrier des actions à conduire. « Le propriétaire reste toujours maître des décisions, l'intérêt c'est que via notre gestionnaire, nous nous occupons de tout: marquage des arbres, contact avec l'acheteur, bûcheron... Le gestionnaire sera rémunéré avec un pourcentage de la vente. En plus, l'association permet de bénéficier de différentes aides du Département, de la Région... » précise-t-il.

Convaincu du bien fondé de cette gestion raisonnée, le Pays Voironnais soutient l'ASLGF via des subventions permettant de développer l'association et de rémunérer deux techniciens intervenant sur le secteur.

*J'ai toujours été passionné par la forêt. Enfant, je faisais le bois avec mon père; je vis entouré de forêts et je suis titulaire d'un BTS gestion forestière. Même si je ne travaille plus dans ce secteur, je suis engagé depuis longtemps en tant que président bénévole au sein de l'ASLGF des collines dauphinoises.* » explique Nicolas Vaufreydaz. Créée en 2017, cette association a pour objectif de regrouper les propriétaires forestiers pour gérer la forêt de manière raisonnée. En effet, la forêt du Pays Voironnais est très morcelée avec une moyenne de 1,6 hectare par propriétaire, ce qui représente un véritable frein à l'exploitation forestière.

Pour l'ASLGF, il s'agit d'éviter les coupes rases mais aussi d'éclaircir la forêt pour favoriser la croissance des plus beaux arbres et donc de produire un meilleur bois, mieux valorisé. « Ici, ce modèle de gestion est



EN SAVOIR +  
ASLGF des Collines Dauphinoises  
Mairie - 75, route de Charavines  
38850 Billeu  
aslgfdescollinesdauphinoises@gmail.com  
06 33 38 98 52



Pays Voironnais MAG

L'offre de l'ADPAH évolue

Agenda & Culture en Pays Voironnais p 10

p 8

## L'offre de l'ADPAH évolue

Depuis plus de 30 ans, la Communauté d'agglomération gère le service d'Aide à Domicile, l'ADPAH, qui intervient sur 19 communes du sud de son territoire. Pour des raisons budgétaires, ce service va devoir réorganiser et redéfinir certaines de ses missions auprès des personnes âgées. On vous en dit plus.



Composé de plus de 170 agents, ce service contribue historiquement au maintien à domicile de nombreuses personnes âgées, notamment grâce au soutien financier du Pays Voironnais qui permet l'équilibre budgétaire du service.

Toutefois, malgré ce soutien, la situation financière de l'ADPAH s'est dégradée en raison de la forte hausse des dépenses réglementaires. Ainsi, la contribution financière du Pays Voironnais est passée de 1 million d'euros en 2020 à une prévision de 1,9 million d'euros au budget 2024.

La collectivité elle-même confrontée à des contraintes budgétaires toujours plus fortes, ne peut plus continuer à supporter le coût croissant de ce service, et a donc décidé de recentrer son activité et son offre de services sur l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). L'ADPAH sera donc contrainte d'arrêter ses interventions chez les personnes ne bénéficiant pas de l'APA d'ici début 2025.



La Communauté d'agglomération, bien consciente des conséquences que cette nouvelle organisation aura pour les personnes concernées et leurs familles, travaille pour proposer des solutions permettant d'assurer la continuité du service. Les services de l'ADPAH sont donc actuellement en lien étroit avec les bénéficiaires concernés.

Par ailleurs, le Pays Voironnais via l'ADPAH restera pleinement investi dans l'accompagnement des personnes les plus fragiles tout en maintenant la qualité du service proposé. Les nombreuses actions conduites pour favoriser le lien social et le soutien aux proches aidants seront poursuivies.



Comme en 2023, la saison touristique 2024 a été contrastée sans doute à cause d'une météo capricieuse au printemps et en juillet. Heureusement, le mois d'août aura permis d'afficher des niveaux de fréquentation plus honorables.

## Zoom sur la saison touristique 2024

Bien qu'en légère baisse par rapport à 2023, la saison touristique a été globalement satisfaisante avec des niveaux de réservation corrects du côté des hébergements générés par les clientèles française et internationale. Malgré une stabilisation de l'activité en août, certains restaurateurs et hôteliers ont toutefois noté une baisse de la consommation des visiteurs.

Malgré tout, les sites emblématiques du territoire ont su tirer leur épingle du jeu, comme les Caves de Chartreuse, qui ont maintenu leur activité auprès d'un large public malgré le temps pluvieux avec leurs propositions de visites guidées et événements culturels. Le lac de Paladru a été encore une fois particulièrement attractif pour les visiteurs, ainsi que toutes les activités de pleine nature, comme le VTT et la randonnée qui sont de plus en plus plébiscitées, comme l'atteste la hausse d'activité enregistrée en août par les prestataires.

Du côté des bureaux d'accueil de l'Office de tourisme, 20 400 personnes ont été accueillies entre avril et août 2024, un chiffre conséquent mais en légère baisse par rapport en 2023. Pour autant, on note que les personnes fréquentant les lieux sont à la recherche d'un accompagnement personnalisé auprès des conseillères en séjour qui ont traité 10% de demandes en plus cette année. Des demandes émanant à 73% d'une clientèle issue de la région Auvergne-Rhône-Alpes, mais aussi du reste de la France à 22% et à 5% de l'étranger (essentiellement du Benelux). À souligner, le succès confirmé pour les produits locaux en vente dans les boutiques de l'Office de Tourisme de Voiron et de Charavines.

Si on constate une légère baisse côté Office de tourisme, la fréquentation du site internet tourisme.paysvoironnais.com, totalement refait en 2023, affiche un carton plein avec 10% de visites en plus. Soit plus de 9 000 visites par semaine en saison. Un succès qui révèle l'intérêt croissant des clientèles pour la destination Pays Voironnais et les outils numériques pour l'organisation de leurs vacances.

### La saison 2024 en chiffres

> 10 000 € de chiffre d'affaires pour les boutiques de l'Office de tourisme

> + 10% de fréquentation pour le site [tourisme.paysvoironnais.com](http://tourisme.paysvoironnais.com) soit 186 000 visiteurs

> 20 400 personnes se sont rendus à l'Office de tourisme dont 73% venant d'Auvergne-Rhône-Alpes



## RENDEZ-VOUS DES MUSÉES

### MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

51, rue du Musée - Villages du Lac de Paladru  
Tél. : 04 56 26 16 16 - malp.fr

#### ATELIERS

- > 24/10 à 10h « De fil en aiguille ». Pour les 6-12 ans
- > 24/10 à 10h15 « Suis les traces ». Pour les 3-5 ans
- > 31/10 à 10h « Pas de plastique au Néolithique ». Pour les 6-12 ans
- > 16/11 à 14h30 « Des dessins à remonter le temps ». Dès 10 ans

### MUSÉE MAINSSIEUX

7, place Léon Chaloin - 38500 Voiron  
Tél. : 04 76 65 67 17

> Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 17h.

> 25/10 à 18h30

#### CONFÉRENCE

« La femme dans la peinture »

> 24/10 à 10h30

#### VISITE-ENQUÊTE EN FAMILLE

Le Chapeau de Lucien, un mystère décoiffant

UN BILLET  
POUR DEUX ENTRÉES !  
1 billet d'entrée  
au MALP vous permet  
de vous rendre  
au Musée Mainssieux



### TOUTES LES INFOS CULTURE

[culture.paysvoironnais.com](http://culture.paysvoironnais.com)

#### RÉSERVATIONS

[billetterie-culture.paysvoironnais.com](http://billetterie-culture.paysvoironnais.com)

> 25/10 à 19h

#### CONFÉRENCE

Vivre au bord des lacs de Chalain et Clairvaux au Néolithique.  
Par Sylvie Jurietti, directrice du Musée de Quinson.

### DU CÔTÉ DE LA GRANGE DÏMIÈRE

Route de la Grange Dîmière - Le Pin

Tél. : 04 76 55 64 15

+ infos: Facebook Grange Dîmière.

> Expo Magique Magma - derniers jours!

L'exposition fermera ses portes le 27 octobre.  
Profitez d'une dernière visite guidée le 27/10 à 14h30.

> 19/10 à 14h30

#### ATELIER DENTELLES VÉGÉTALES

> 27/10 à 14h

#### BALADE RACINES MÉDICINALES

et préparation d'un baume à la consoude.

### Ateliers créatifs

> 22/10 à 14h30

#### Sculpter l'automne

> 30/10 à 14h30

#### Détournement de fond par « The Street Yéti »

> 13/10 à 14h30

#### Initiation à la broderie

# Agenda & Culture

en Pays Voironnais

## DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES

### PROLOGUE LIVRES À VOUS

> Expos Couleurs Pop!

Les imagiers animés d'Aurore Petit en grand format, adaptés aux petites mains. À partir de 12 mois. Tout en rouge, bleu ou jaune, un tournesol, un chagrin, un poussin ou une baleine... s'animent en ouvrant les pages des livres « pop up » d'Aurore Petit. À découvrir en famille pour éveiller l'imagination des plus petits. Entrée libre.

> DU 21 AU 27 OCTOBRE

dans les bibliothèques de Pommiers-la-Placette, de Saint-Jean-de-Moirans.

> DU 13 AU 16 NOVEMBRE

à la bibliothèque de Charnècles.

> Lectures  
avec chauffeur

Choisissez un livre dans le coffre d'une voiture, profitez d'une lecture et repartez avec votre livre.

> 8/11 À 16H15

Saint-Jean-de-Moirans  
Place du champ de Mars

> 12/11 DE 16H30 À 18H

Voiron/École Jules Ferry

> 14/11 DE 16H30 À 18H

Voiron/RIH Centre social Brunetière  
salle Jean Moulin.

BIBLIOTHÈQUES  
en PAYS VOIRONNAIS

[www.biblio-paysvoironnais.fr/accueil](http://www.biblio-paysvoironnais.fr/accueil)

DE NOMBREUX ATELIERS  
ET RENDEZ-VOUS VOUS ATTENDENT  
PENDANT LES VACANCES  
DE TOUSSAINT!

Découvrez le programme  
sur [livreavous.fr](http://livreavous.fr)

05/11

Le Grand Angle

à 20h

# Idoles

Quelle empreinte les idoles

laissent sur nos vies ?

Idoles étudie notre fascination pour ces personnes, telles des divinités modernes, réunissant des foules et créant des tribus éphémères, et met en lumière leur pouvoir qui brise la barrière entre l'intime et le populaire.

Danseurs et musiciens jouent avec la séduction, et les attitudes propres aux idoles jusqu'au point de non-retour.

COMPAGNIE CONFIDENCES

Diffusion soutenue par le Département de l'Isère dans le cadre des Scènes ressources en Isère.

À PARTIR DE 8 ANS

#### PRATIQUE

Programmation, tarifs,  
et billetterie en ligne :

[www.le-grand-angle.fr](http://www.le-grand-angle.fr)

## Conseil Communautaire

Le prochain Conseil Communautaire se déroulera le **29 octobre**, et sera diffusé en direct sur YouTube à 19h.

L'ordre du jour correspondant peut être consulté sur le site du Pays Voironnais [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com), une semaine avant le jour de la réunion.

## INFO ÉNERGIE

### Des permanences Info Énergie ont lieu un vendredi par mois

Gratuites et sur inscription, elles vous permettent de rencontrer un conseiller énergie qui pourra faire un point complet sur votre projet et rechercher la meilleure performance énergétique possible. Il vous orientera également vers les différents organismes et dispositifs d'accompagnement ou d'aides pour finaliser votre projet.

Les prochaines permanences auront lieu :  
> les 23 octobre et 8 novembre à Voiron.

Rendez-vous auprès de l'AGEDEN  
04 76 23 53 50

## École de la 2<sup>e</sup> Chance

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire avec pas ou peu de diplôme (*baccalauréat maximum*) et vous souhaitez reprendre un parcours d'insertion socioprofessionnelle qui vous permette de trouver une formation ou un emploi ?

L'E2C Isère organise des réunions d'information collectives, avec ou sans inscription, au 67 boulevard Denfert Rochereau à Voiron.

Plus d'informations : 04 28 70 85 38  
[www.e2c38.fr](http://www.e2c38.fr) et [info@e2c38.fr](mailto:info@e2c38.fr)



## ATELIERS AIDANTS-AIDÉS

Vous êtes proches aidants d'une personne atteinte de maladie chronique ou d'affection de longue durée ?

Vous êtes en recherche d'une activité physique adaptée à vos besoins, dans un cadre convivial et sécurisant ?

Il existe des solutions pour vous !

Renseignements auprès de Prescri'Boige  
06 46 00 65 29

## LE SERVICE NUMÉRIQUE À LA MAISON DE L'EMPLOI

**Besoin d'aide pour votre recherche d'emploi (rédiger un CV, une lettre de motivation, postuler à une offre d'emploi) ou effectuer une démarche administrative ?**



Un espace à la Maison de l'Emploi vous est dédié afin de faciliter vos démarches avec accès aux outils informatiques (ordinateur, imprimante) : lundi, mardi après-midi, jeudi matin.

En cas de besoin, une chargée d'animation sera à votre disposition pour vous accompagner. Le mercredi, cet espace est accessible en autonomie la journée.

Vous avez + de 26 ans vous habitez le Pays Voironnais et vous souhaitez un RDV individuel et personnalisé afin de vous préparer aux entretiens d'embauche, vous aurez la possibilité sur RDV d'être accompagné dans cette démarche.

Si vous avez - de 26 ans vous devrez vous inscrire à la Mission Locale.

## ENTREPRENDRE en coopérative d'activités avec Archipel

Entrepreneur.e.s du Pays Voironnais : Archipel vous permet de tester, développer et pérenniser votre activité sereinement. En intégrant l'une de nos 3 Coopératives d'Activités et d'Entrepreneurs, vous êtes accompagné tout en restant autonome, vous faites partie d'un collectif et vous êtes concentré sur l'essentiel car soutenu par nos équipes administratives.

Participez à notre prochaine réunion d'information le 18 octobre de 10h à 12h à Centr'Alp.

Inscriptions obligatoires sur [www.archipel-cae.org](http://www.archipel-cae.org)  
Pour toute demande d'information ou pour obtenir un rendez-vous : [contact@archipel-cae.org](mailto:contact@archipel-cae.org)

## CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan (Mission Locale du Pays Voironnais) accompagne les jeunes de 16/25 ans non scolarisés et leur permet de bénéficier du **Contrat Engagement Jeune (CEJ) pour les aider dans leurs démarches vers la formation et/ou l'emploi :**

- > accompagnement personnalisé de 2 à 12 mois avec un conseiller dédié tout au long du parcours ;
- > programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures/semaine (emploi, stages, formation, ateliers collectifs, entretiens individuels...);
- > allocation jusqu'à 552 €/mois (selon situation, ressources et si respect des engagements).

+ d'infos : Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18 ou [sandrine.bevy@paysvoironnais.com](mailto:sandrine.bevy@paysvoironnais.com)

Présentation du CEJ tous les lundis à 13h30.  
Entrée libre.

## SOIRÉE D'INFORMATION SUR LA MALADIE DE PARKINSON

Comprendre que la maladie ne se limite pas aux tremblements et à un corps figé mais touche beaucoup d'autres fonctions, évoluant différemment selon les malades, est le préalable indispensable à une meilleure prise en charge. En France, on estime que plus de 270 000 personnes sont directement concernées par la maladie de Parkinson ou une maladie apparentée, et environ 10 millions à travers le monde. Apprenez à connaître ses causes possibles, comment elle est diagnostiquée, et à mieux comprendre ses différents symptômes.

S'informer et échanger sur la maladie permet de mieux gérer son impact dans la vie au quotidien et dans l'environnement familial, l'association France Parkinson Isère en partenariat avec le lieu d'accueil des aidants « En Tandem » vous invite à :

Une soirée d'information et de sensibilisation  
> Jeudi 7 novembre de 18h à 20h30

Sur inscription [innovadom@paysvoironnais.com](mailto:innovadom@paysvoironnais.com)  
ou 07 64 81 02 17

Campus de la Brunerie - Bâtiment Inolab Formation  
180 boulevard de Charavines - 38500 Voiron

## Création d'entreprise

**Créer votre entreprise, besoin d'être accompagné ?**

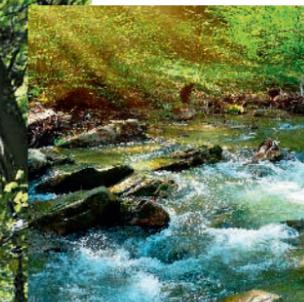
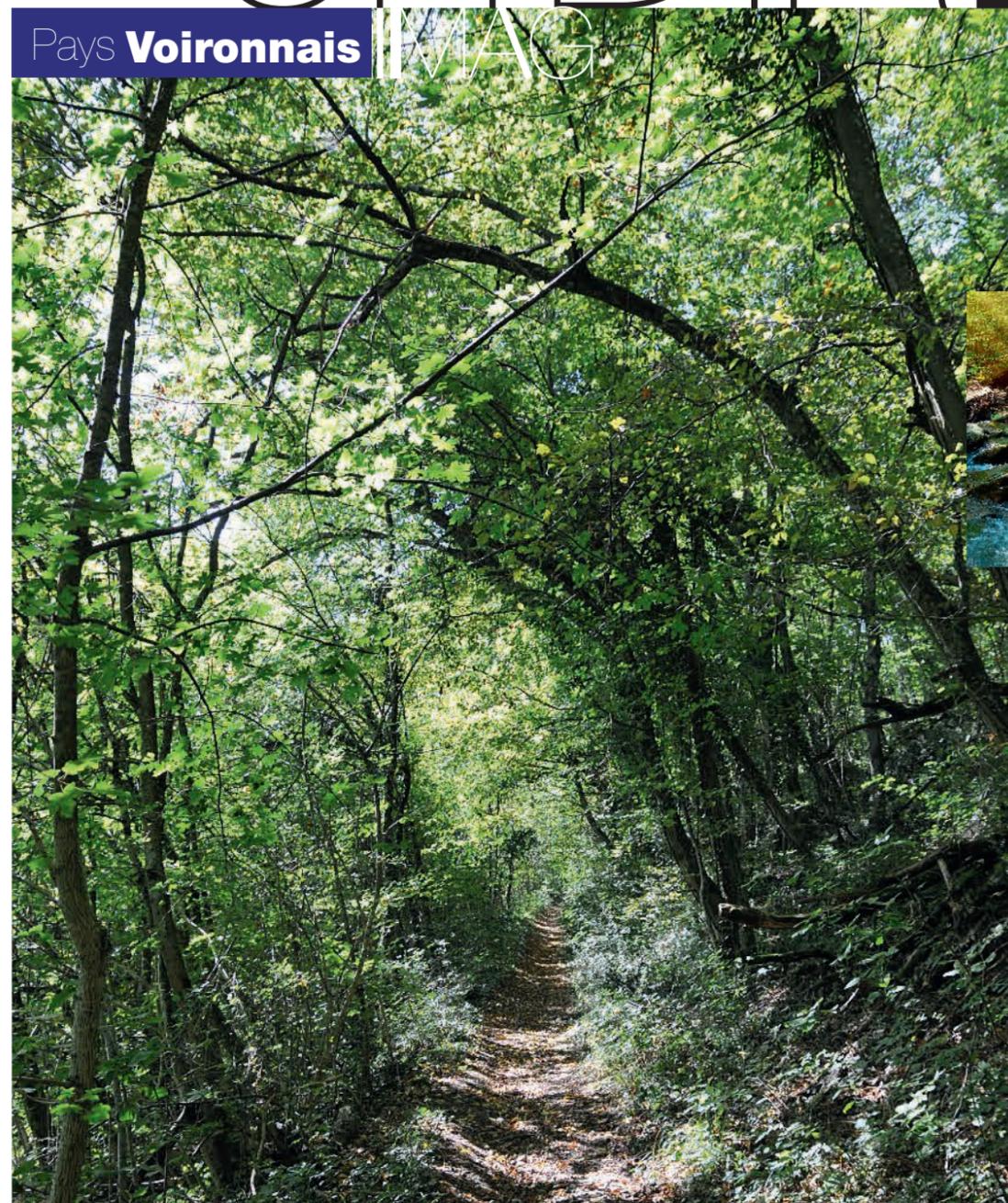
La Communauté du Pays Voironnais organise une réunion d'information collective :

> le 14 novembre (en visioconférence ou en présentiel) de 14h30 à 17h au Pays Voironnais, 40, rue Mainssieux à Voiron.

Inscription obligatoire sur [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) / Rubrique Économie et Emploi / « Créer, reprendre une entreprise » Renseignements au 04 76 27 94 30

Pays Voironnais

MAGAZINE



EAU & ASSAINISSEMENT

p18

Ralentir l'eau, c'est bon pour la nature donc pour nous !

## La forêt, un bien commun à préserver !

p14

# La forêt, un bien commun à préserver!

10 à 15% des émissions de carbone absorbées par les forêts dans le monde  
11 765 hectares de forêt sur le territoire  
36 000 tonnes de bois énergie consommées par an  
6000 propriétaires



30 % de forêt constitue le territoire du Pays Voironnais et c'est une vraie chance! Ressource multifonctionnelle, la forêt est essentielle à notre qualité de vie. Pourtant aujourd'hui, la plupart des espaces forestiers souffrent des conséquences du changement climatique.

**B**iodiversité, qualité de l'eau, paysages, mais aussi loisirs, économie, autonomie énergétique, la forêt est essentielle à bien des aspects de nos vies quotidiennes. Afin de protéger cette richesse irremplaçable, le Pays Voironnais agit depuis de nombreuses années en relation avec les territoires voisins pour soutenir le développement de la filière bois, mais également aménager la forêt pour l'accueil du public, valoriser les forêts locales et faciliter la cohabitation des différents usages des zones forestières. En effet, la spécificité de la France et donc du Pays Voironnais est de faire cohabiter en un même lieu toutes les fonctions de la forêt comme la récolte du bois, la randonnée, la chasse ou le captage d'eau potable.

La forêt et la filière bois jouent un rôle important face aux défis de la transition énergétique et climatique. Contrairement à d'autres régions du monde victimes de déforestation importante, la forêt française a connu une croissance permanente au cours du siècle dernier. Elle est aujourd'hui à la croisée de nombreux défis et de nombreuses attentes et questionnements: comment évoluera-t-elle dans les conditions climatiques futures? Comment continuera-t-elle à stocker du CO2 dans sa végétation et dans ses sols? Comment jouera-t-elle sur la durée ses rôles de filtration de l'eau potable, de protection contre les risques naturels, de préservation de la biodiversité?

Réussira-t-elle à accueillir dans de bonnes conditions les nombreux visiteurs à la recherche d'espaces naturels et de fraîcheur?

Répondra-t-elle aux besoins de retour à un approvisionnement local pour l'énergie et la construction?

## > UNE FORÊT INDISPENSABLE MAIS FRAGILISÉE

La forêt joue un rôle majeur dans la protection de notre environnement: filtration de l'eau potable, protection des sols contre l'érosion, les glissements de terrain et les chutes de pierres, stabilisation du manteau neigeux, accueil de la biodiversité... La forêt agit également sur la qualité de notre air, en absorbant du dioxyde de carbone et en rejetant de l'oxygène. Mais pour que la forêt puisse jouer pleinement son rôle, encore faut-il qu'elle soit en bonne santé. Les sécheresses de plus en plus fréquentes fragilisent les forêts qui, si elles semblent en bonne santé, deviennent plus vulnérables aux attaques d'insectes ou de champignons (*scolytes*, *chalarose du frêne...*).



ET SI JE CONSTRUISAIS EN BOIS ?

La filière bois iséroise est très structurée avec un savoir-faire important dans tous les métiers, de l'architecte au charpentier. Faire le choix du bois pour la construction ou la rénovation de son habitation est tout à fait possible, avec la possibilité de construire en bois local certifié ou non. L'AOC Bois de Chartreuse et le label Bois des Alpes garantissent un approvisionnement de proximité, et l'AOC Bois de Chartreuse va beaucoup plus loin en garantissant une traçabilité et un contrôle y compris dans la gestion des forêts dont le bois provient.

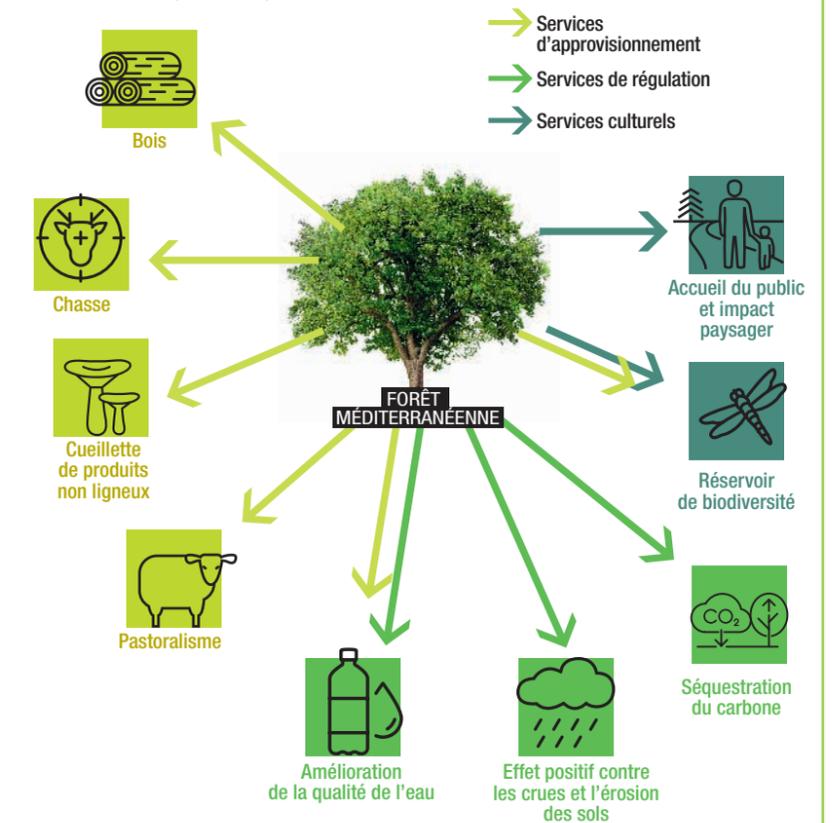
Cette AOC couvre un large territoire sur le massif de la Chartreuse et concerne 14 communes du Pays Voironnais: La Buisse, Coublevie, La Sure en Chartreuse, Merlas, Moirans, St-Aupre, St-Etienne-De-Crossey, St-Jean-De-Moirans, St-Nicolas-De-Macherin, Tullins, Voissant, Voreppe, Vourey dont 8 communes pour la production de bois.

TOUT SAVOIR SUR L'AOC  
[bois-de-chartreuse.fr](http://bois-de-chartreuse.fr)



## > LES TRÈS NOMBREUX ET TRÈS PRÉCIEUX SERVICES FOURNIS PAR LA FORÊT

Le terme «service» englobe de façon large les biens et services produits par la forêt.



## > LES IDÉES REÇUES SUR LA FORÊT

### > LA FORÊT DU PAYS VOIRONNAIS EST PUBLIQUE VRAI ET FAUX

Sur le territoire la forêt est à 90 % privée contre seulement 10 % de forêt publique. Dans le Pays Voironnais comme ailleurs en France, la forêt est très morcelée, ce qui fait que son exploitation est difficile. Toutefois, comme il s'agit de propriétés privées, les propriétaires sont libres de procéder à des coupes sur leur parcelles. Les parcelles de forêt publique sont quant à elles presque toutes gérées par l'Office National des Forêts.

### > LA FORÊT DIMINUE CHAQUE ANNÉE FAUX

En France, la surface forestière s'accroît. Ainsi, en 1830, on estime que sa surface était comprise entre 8,9 et 9,5 millions d'hectares, contre 14,1 en 1985 et 16,2 en 2010. En 2020, la forêt couvre 17 millions d'hectares, soit 31 % du territoire national. Ainsi, en 30 ans, en France, la forêt a progressé annuellement de 90 000 hectares (0,7 %) !

### > EN FRANCE LA FORÊT EST NATURELLE FAUX

La forêt naturelle, dite primaire, où l'Homme ne serait jamais intervenu n'existe plus en France. Le bois de résineux ou de feuillus est issu de forêts cultivées, gérées et récoltées par l'homme depuis des siècles.

### > ON COUPE PLUS DE BOIS QU'ON PLANTE D'ARBRES FAUX

Le fort morcellement de la propriété, conjugué aux difficultés d'accessibilité, limite l'exploitation : chaque année on récolte moins de la moitié de l'accroissement biologique. Ainsi, en plus de s'étendre en surface, la forêt française accroît également son stock de bois sur pied, pour se hisser au troisième rang européen.

### > LA COUPE RASE C'EST UN DÉBOISEMENT FAUX

Le déboisement c'est couper des arbres et les remplacer par autre chose : construction, cultures... Une coupe rase c'est couper tous les arbres d'une parcelle. Selon les lieux (Natura, sites inscrits...), elles peuvent être interdites. Dans les autres cas elles sont limitées à des surfaces de 2 à 4 ha (seuils définis au niveau départemental). Chaque coupe rase a l'obligation d'être suivie d'un reboisement de la parcelle pour reconstituer le capital forestier.



## > FAVORISER LA RÉCOLTE DU BOIS !

Avec 11 765 hectares, l'espace forestier du Pays Voironnais est constitué à près de 90 % de forêts privées, appartenant à plus de 6000 propriétaires. Un morcellement important qui ne favorise pas une gestion « durable » de la forêt. Le Pays Voironnais est engagé auprès de la Chambre d'agriculture de l'Isère et du Centre National de la Propriété Forestière pour accompagner les propriétaires afin de favoriser la gestion de cet espace forestier. Les objectifs ? Apporter un conseil adapté à chaque situation, accompagner la création et l'entretien de pistes et routes forestières, favoriser le regroupement de propriétaires sur du court ou long terme afin d'encourager une exploitation plus durable de la forêt.

### > BOURSE FONCIÈRE FORESTIÈRE

Afin d'améliorer le foncier forestier, le Centre National de la Propriété Forestière a créé le site [laforetbouge.fr](http://laforetbouge.fr) qui dispose d'une bourse foncière permettant aux propriétaires de vendre, d'acheter ou d'échanger des parcelles.

Ce site dispose d'un espace dédié au Pays Voironnais et propose également de nombreux services pour aider les propriétaires à gérer leurs forêts, connaître le prix des bois...

#### VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ?

#### DES TECHNICIENS FORESTIERS SONT LÀ POUR VOUS CONSEILLER :

- CNPF : Juliette VENTURINI  
07 64 41 60 74
- Chambre d'Agriculture de l'Isère : Romain PROVOST  
06 07 03 88 87



## Quelles obligations et pour qui ?

### → L'obligation légale de débroussaillage

Elle s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Pour le moment sur le territoire du Pays Voironnais, seule la commune de Voreppe est concernée mais le périmètre pourrait être amené à évoluer avec la révision en cours du Plan Départemental de Défense des Forêts Contre les Incendies. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres, et le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif), sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie. Un arrêté municipal ou préfectoral peut déroger à ces règles. Si vous ne respectez pas cette obligation, la mairie peut vous mettre en demeure de réaliser ces travaux et/ou vous appliquer une amende. En cas d'incendie favorisé par un défaut de débroussaillage, la peine encourue peut aller jusqu'à l'emprisonnement et le paiement de 15 000 €.

### → Une responsabilité engagée

Vous êtes propriétaire d'un bois ou d'une forêt, votre responsabilité civile peut être mise en cause en cas d'accident d'un tiers, même si votre forêt n'est pas ouverte au public. Branche d'arbre qui tombe sur une route endommageant une voiture ou blessant une personne, incendie qui se propage depuis votre parcelle... Les conséquences financières peuvent être très importantes et la responsabilité civile classique ne vous couvre pas pour ce type de dommages. Bien souvent l'adhésion à un syndicat forestier comporte aussi l'adhésion à un contrat collectif d'assurance moins onéreux qu'une adhésion individuelle.

## > LE PAYS VOIRONNAIS ENGAGÉ POUR LA FORÊT

Depuis de nombreuses années, le Pays Voironnais est engagé sur la thématique de la forêt et du bois avec l'appui de partenaires professionnels sur de nombreux sujets. Afin de sécuriser cet engagement dans le temps, les élus ont validé la Stratégie Forêt Bois 2023-2027 permettant de couvrir la durée du mandat et ainsi traduire les objectifs de la feuille de route et du Plan Climat Air Energie Territorial sur cette thématique.

Avec comme principaux objectifs : la mise en place d'un accompagnement de la forêt privée, des communes, des professionnels de la filière bois, la gestion du patrimoine du Pays Voironnais, la sensibilisation et la valorisation de la forêt et de la filière bois auprès des habitants, la mise en œuvre des engagements du PCAET et l'élaboration d'un plan d'urgence.

« Face aux défis majeurs posés par le changement climatique, la forêt représente un atout précieux pour notre territoire, tant pour son rôle de puits de carbone que pour sa contribution à la biodiversité, au cadre de vie et à l'économie locale à travers la filière bois. Nous avons la responsabilité collective de préserver la multifonctionnalité de la forêt, afin qu'elle puisse continuer à jouer tous ses rôles de manière harmonieuse et durable. Mieux connaître les besoins et les enjeux des différents utilisateurs de la forêt est un enjeu majeur pour relever collectivement le défi de faire de nos forêts un atout pour un avenir durable, tout en répondant aux besoins présents et futurs de notre territoire. »

Jean-Yves Penet,  
Vice-Président en charge de l'agriculture



ILS L'ONT DIT...

### DU 20 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE

#### LES FORESTIVITÉS : L'ÉVÉNEMENT CONSACRÉ À LA FORÊT

Pendant deux semaines et partout en Isère, le festival « Les Forestivités » vous propose animations, visites, sorties en forêts, ateliers, rencontres avec des professionnels sur le thème du bois et de la forêt. Une multitude de rendez-vous pour petits et grands vous attendent aussi sur le territoire avec notamment une balade découverte des champignons accompagnée de spécialistes, une immersion forestière au Col des Milles Martyrs à Merlas pour tout savoir sur les métiers de bûcheron et de forestier, une exploration de la construction bois à St-Jean de Moirans et un événement autour du Bois dans la musique aux Caves de Chartreuse...

TOUT LE PROGRAMME  
→ [forestivites.fr](http://forestivites.fr)



## Ralentir l'eau, c'est bon pour la nature donc pour nous !



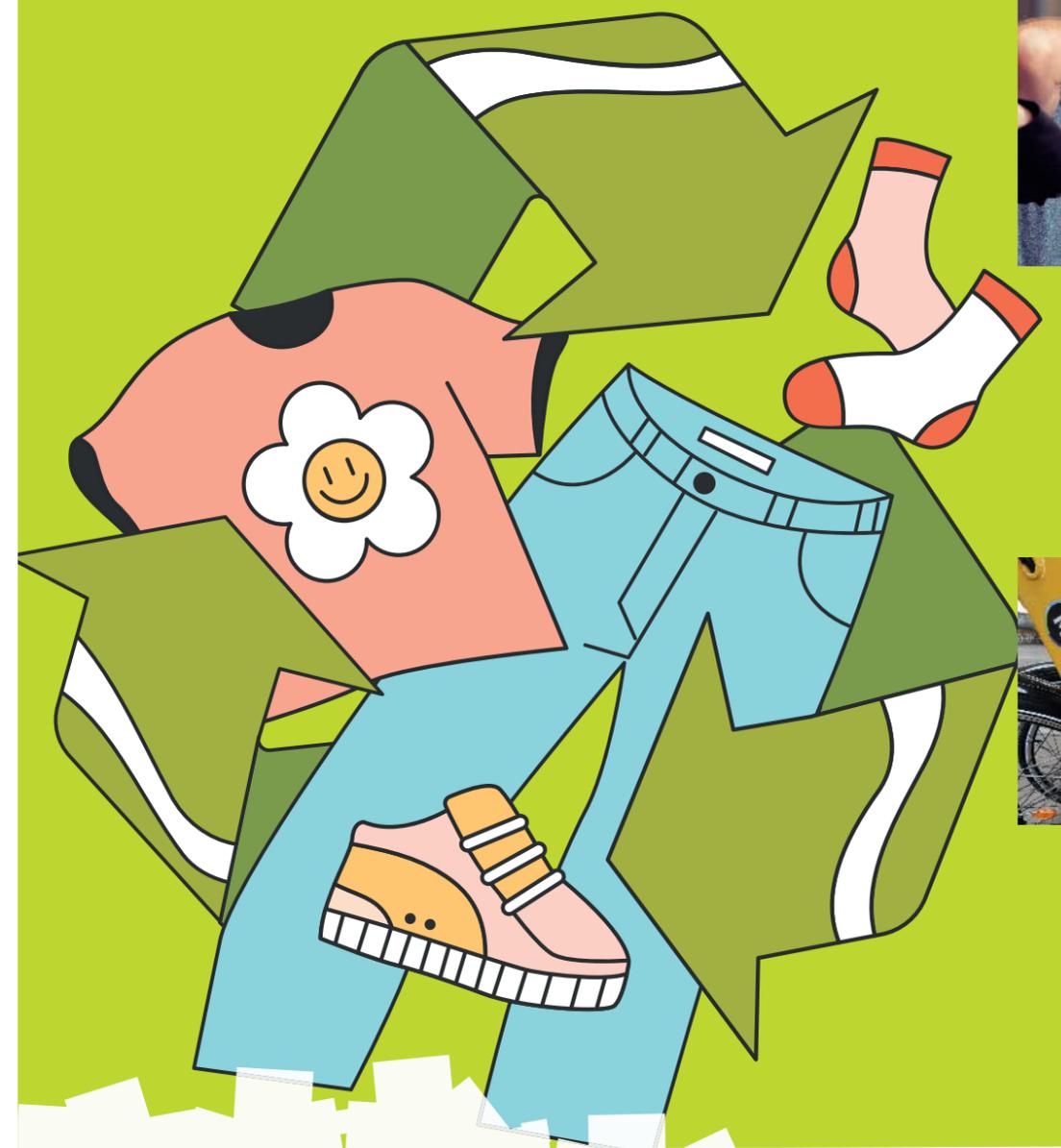
Ralentir la vitesse des cours d'eau et du ruissellement participe à la lutte contre les inondations et aide à sécuriser notre approvisionnement en eau potable. Présentation de ces actions au service de l'eau.

Un des principes clés de la prévention des inondations est de chercher à ralentir l'eau, afin de réduire son énergie. Pour diminuer les risques d'inondation par ruissellement, on peut chercher à réduire et ralentir les écoulements d'eau de surface grâce à la végétalisation des versants d'un bassin hydrographique. Cette végétalisation permet aussi de réguler le risque d'érosion des sols. Pour éviter le débordement des cours d'eau, on redonne de l'espace de liberté aux rivières, en créant des méandres (comme c'est le cas sur la Morge à Moirans).

Ces derniers favorisent le ralentissement de la vitesse du cours d'eau et contribuent ainsi à diminuer l'impact de l'inondation en aval. La préservation, la restauration et la gestion des ripisylves, formations boisées sur les rives des cours d'eau, favorisent également le ralentissement des eaux en cas de crue. Enfin, les zones humides, lorsqu'elles sont connectées à la rivière, permettent d'étaler l'eau en ralentissant et en retenant une partie. En parallèle, ces aménagements naturels favorisent la présence des poissons en leur offrant de meilleures conditions de ponte et un habitat diversifié.

Ces actions de ralentissement des écoulements ont aussi un effet bénéfique pour les milieux et la société. Car plus une eau est ralentie, plus elle peut s'infiltrer dans le sol et le sous-sol s'ils sont perméables. Cela participe à recharger les nappes phréatiques et à sécuriser notre approvisionnement en eau potable. Cette infiltration est elle-même facilitée par la présence d'une couverture végétale, grâce aux systèmes racinaires des plantes. Les forêts sont particulièrement efficaces.

Tout ceci illustre à quel point la gestion des milieux aquatiques et la préservation des ressources en eau sont des domaines fortement liés. Le Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) et le Pays Voironnais sont plus que jamais mobilisés pour croiser leurs compétences et leurs expertises dans ces domaines.



CULTURE

Pour vos activités,  
direction la résidence  
Plein Soleil!

p21



Déplacements  
de proximité :  
ayez le réflexe MVélo+

p22

**Fest'In Textile**  
un rendez-vous engagé et créatif!

p23



# Logement social : Soyez acteur de votre demande !



**Vous cherchez à vous loger ? Vous souhaitez savoir si vous pouvez prétendre à un logement social et comment vous devez procéder.**

Pour déposer une demande de logement social, vous devez être majeur, être en situation régulière sur le territoire et avoir des ressources ne dépassant pas les plafonds fixés par la loi.

> Vous pouvez enregistrer votre demande en ligne sur [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr), et la mettre à jour lorsque votre situation ou votre demande évolue (*ressources, composition familiale, choix de communes...*)

> Vous pouvez également consulter et postuler sur des offres de logements sur [www.bienveo.fr](http://www.bienveo.fr), mais également sur les sites des bailleurs sociaux comme [www.pluralis-habitat.fr](http://www.pluralis-habitat.fr), [www.sdh.fr](http://www.sdh.fr) et [alpeshabitat.fr](http://alpeshabitat.fr).

Si vous ou votre conjoint êtes salariés d'une entreprise privée de +10 salariés, vous pouvez aussi consulter les offres et postuler sur la plateforme d'action logement [al-in.fr](http://al-in.fr).

Si vous avez besoin d'aide dans vos démarches, vous pouvez vous adresser à l'un des guichets d'accueil ([demande-logement-social.gouv.fr](http://demande-logement-social.gouv.fr)), ou si vous avez moins de 30 ans au Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes ([cclaj-paysvoironnais@relaisozanam.org](mailto:cclaj-paysvoironnais@relaisozanam.org)).

**INFO +**

**Une seule demande suffit !  
Tous les acteurs du logement social, les communes et les bailleurs sociaux du territoire pourront consulter votre dossier.**



## Pour vos activités, direction la résidence PLEIN SOLEIL



Située à Montferrat, la Résidence autonomie Plein Soleil est un lieu de vie pour une soixantaine de personnes âgées. Pour autant, la Résidence est ouverte à tous les retraités pour différentes activités.

Pas envie de préparer à manger et de déjeuner seul ? La Résidence vous accueille au restaurant à midi

du lundi au samedi pour 13,37€ le menu complet. Tous les mois, un repas suivi d'un concert est proposé pour 16,48€.

**EN SAVOIR +**

**Résidence Plein Soleil  
Tél. 04 76 32 33 35**

Si vous souhaitez vous faire du bien, des séances hebdomadaires de relaxation gratuites et sur inscription ainsi que des séances de réflexologie mensuelles sont organisées (payantes auprès de l'intervenant).

Et pour entretenir votre corps en douceur, rendez-vous le jeudi matin avec une séance de gym douce avec notre animatrice coach sportive !

Et si c'est vos méninges que vous souhaitez travailler, venez participer à nos dictées du mercredi matin avec une bénévole de la bibliothèque de Montferrat.

Alors n'hésitez plus, contactez la Résidence pour découvrir toutes les activités proposées au cours de l'année !



## Les bons gestes en forêt

Se balader en forêt, seul ou en famille, pour le plaisir des couleurs d'automne ou à la recherche de champignons, toutes les occasions sont bonnes mais en respectant ce milieu fragile.



### Cueillette

Dans les forêts publiques, la cueillette à la main est tolérée en forêts domaniales ; en forêts communales, il faut se rapprocher de la mairie. Le volume maximum ramassé (baies, fruits, champignons...) est de 5 litres. Les fleurs doivent être cueillies avec modération. Les champignons, quels qu'ils soient, ne doivent pas être piétinés et les espèces protégées ne doivent pas être ramassées sous peine d'amende.

### Promenade

Il est important de rester sur les sentiers pour ne pas accélérer l'érosion des terrains fragiles, dégrader la végétation du sous-bois et endommager les jeunes pousses. Afin de se balader en toute sérénité, vous pouvez consulter le calendrier de la chasse sur le site [onf.fr](http://onf.fr) et si une chasse est en cours, respectez les indications en place.

### Bois

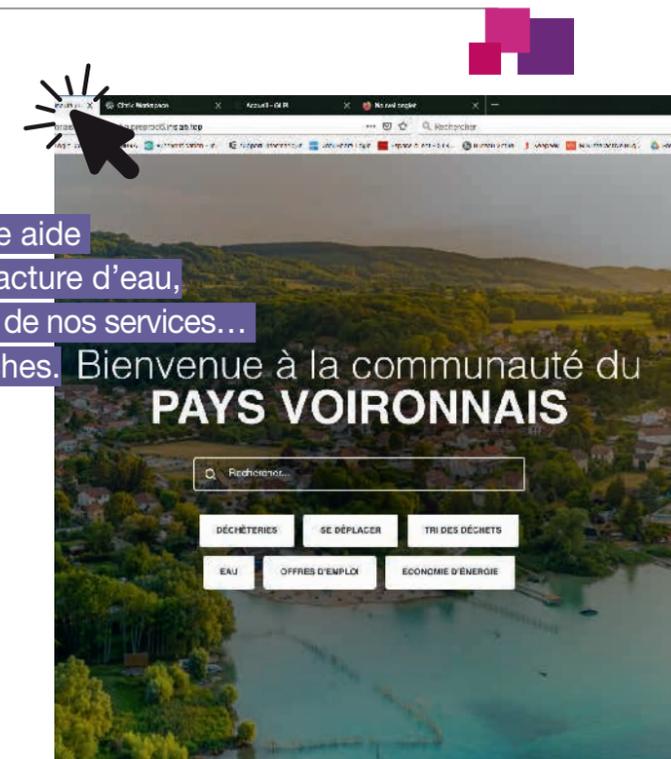
Pour votre sécurité, il ne faut pas escalader les tas de bois qui, s'ils sont déséquilibrés, peuvent tout écraser sur le passage. Il est également important de laisser le bois mort au sol qui, en se décomposant, apporte les minéraux nécessaires à la bonne santé des arbres.

## paysvoironnais.com un site à votre service

Besoin de connaître les horaires de bus, de demander une aide pour vos travaux d'économies d'énergie, de payer votre facture d'eau, de connaître les horaires des déchèteries ou de contacter un de nos services... Le site du Pays Voironnais est là pour faciliter vos démarches.

Petit dernier de la galaxie des sites Pays Voironnais, le site institutionnel vous propose un environnement numérique, totalement pensé pour les consultations depuis un smartphone avec des informations plus faciles à trouver, grâce à un moteur de recherche efficace.

Que vous soyez un professionnel, un acteur public ou un habitant, vous trouverez facilement les informations qui s'adressent à vous via des filtres. Le site vous permettra notamment d'accéder aux actualités du territoire ainsi qu'aux événements proposés par nos services via l'agenda. Du côté des mobilités, le site vous propose deux outils pratiques pour consulter les horaires de vos lignes préférées ou calculer votre itinéraire. Des rubriques claires et épurées vous permettront de trouver les informations pratiques nécessaires à votre vie quotidienne.





## Toutes les nouveautés des réseaux!

Cette rentrée l'offre de mobilité évolue côté Pays Voironnais comme côté M Réso. Suivez le guide.

### > Réseau Pays Voironnais

#### LIGNE L : RIVES - CHARNÈCLES - SAINT-CASSIEN - VOIRON

Les fréquences ont été augmentées et la ligne propose plus de rotations avec 7 services par jour toute l'année. À noter que la ligne dessert également la gare de Rives.

#### LIGNE G : VOIRON - LA MURETTE - SAINT-BLAISE-DU-BUIS - CHARAVINES - VILLAGES DU LAC DE PALADRU

En période scolaire deux nouveaux horaires deviennent réguliers avec un départ à 8 h 10 dans le sens Paladru-Voiron et un à 15 h 45 dans le sens Voiron-Paladru.

#### LIGNE G ET TAD-G : VOIRON - LA MURETTE - SAINT-BLAISE-DU-BUIS - CHARAVINES - VILLAGES DU LAC DE PALADRU - CHARANCIEU

Tous les horaires desservent désormais l'hôpital de Voiron.

### > M Réso : c'est le nouveau nom du réseau unifié TAG + Tougo

Les lignes Express Car Région sont devenues des lignes M Réso.

LA LIGNE X01 est devenue: **C11 VOIRON - GRENOBLE - LUMBIN**

LA LIGNE X02 est devenue: **C12 VOIRON CHAMPFEUILLET - GRENOBLE - CHAMP-PRÈS-FROGES**

LA LIGNE X03 est devenue: **C13 VOREPPE - GRENOBLE**

Avec une baisse de l'abonnement mensuel de 27%!

Pour acheter vos titres M Réso et notamment pour les lignes C11, C12, C13, nous vous attendons en Agence Mobilité!

## Pour vos déplacements de proximité ayez le réflexe Mvélo+!



Le +  
Si vous êtes salarié, votre abonnement peut être pris en charge jusqu'à 75% par votre employeur.

Sinon, rendez-vous directement en agence et il vous suffira de disposer d'une pièce d'identité, d'un RIB et de votre justificatif en cours de validité si vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit.

L'agence Mvélo+ de location vous attend à proximité immédiate de la gare et de l'agence mobilité du Pays Voironnais (4 avenue des Frères Tardy à Voiron). Elle est ouverte le mercredi de 13 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 14 h.

Pour accéder à ce service, rien de plus facile, rendez-vous sur [www.veloplus-m.fr](http://www.veloplus-m.fr); vous pourrez réserver votre vélo pour la durée de votre choix et préparer votre dossier pour gagner du temps à l'agence Mvélo+.



En savoir + sur le service  
[www.veloplus-m.fr](http://www.veloplus-m.fr)



## Fest'In Textile un rendez-vous engagé et créatif

Plongez au cœur d'un projet où le textile se réinvente, se recycle et se révèle sous un nouveau jour!

Le 2 novembre 2024, La Buisse accueillera Fest'In Textile, un événement unique qui mettra à l'honneur le textile sous toutes ses formes, dans une démarche écologique et responsable. Organisé par le Groupe Adéquation et le Pays Voironnais, (avec le soutien financier de Re-fashion), cet événement célébrera la créativité, l'éco-responsabilité et le style!

### UN VILLAGE DE BOUTIQUES ET DE CRÉATEURS ENGAGÉS

Découvrez une variété de produits et d'activités autour du réemploi, de la réparation et de l'upcycling<sup>(1)</sup>: des vêtements seconde main, upcyclés, des accessoires d'hygiène et de beauté «zéro déchet», des techniques de teinture végétale, ainsi que des stands de sensibilisation.

C'est l'occasion idéale pour échanger avec des professionnels et des artisans engagés qui partagent une vision commune: celle d'un textile plus durable et respectueux de notre planète.

### DES ATELIERS PRATIQUES ET CRÉATIFS

Pour les amateurs de DIY et de créations uniques, plusieurs ateliers seront proposés tout au long de la journée.

Perles de Couture animera un atelier de confection de chèches, tandis que les ambassadrices du tri et de la prévention du Pays Voironnais vous apprendront à transformer de vieux tee-shirts en sacs pratiques ou en petites figurines amusantes. Green Donuts, quant à eux, vous inviteront à participer à une fresque textile collaborative, une œuvre collective qui sensibilisera petits et grands à l'impact environnemental de nos vêtements.

### UNE COLLECTE DE TEXTILE LE JOUR J

Des vêtements que vous ne mettez jamais, du linge de maison que vous n'utilisez plus ou encore des chaussures trop usagées?

En bon état ou non, apportez les lors du festival et faites en don à La Ressourcerie du Pays Voironnais.

### DÉFILÉS DE MODE RÉINVENTÉS!

Les amateurs de mode ne seront pas en reste avec deux défilés exceptionnels. Le premier, orchestré par le Conservatoire de la Mode Vintage, mettra en scène des salariés de la Ressourcerie de La Buisse portant des vêtements réemployés (et de surcroît vintages de marques françaises).

Le second, présenté par les élèves de Perle de Couture, vous émerveillera avec des créations upcyclées, preuve que style et écologie peuvent faire bon ménage.

### TABLES RONDES ET RÉFLEXIONS

Deux tables rondes animeront les discussions autour de thématiques essentielles: «L'impact de la surconsommation textile sur l'environnement» avec l'intervention de Thomas Huriez, fondateur de la marque de jeans 1083, et «L'après-vie des produits textiles» avec l'éco-organisme Eco Tri International. Ces moments d'échanges permettront de mieux comprendre les enjeux actuels du textile et d'envisager des solutions pour un futur plus durable.



### CLÔTURE EN BEAUTÉ AVEC LE SPECTACLE « IN »

Pour clore cette journée, la compagnie CTC présentera son spectacle de danse «In». Cette performance artistique abordera de manière percutante les dérives de la fast fashion à travers une mise en scène mêlant slogans publicitaires et une montagne de vêtements collectés à la Ressourcerie.

### UN ÉVÉNEMENT POUR TOUS

Fest'In Textile s'adresse à tous: que vous soyez un professionnel du secteur, un amateur de mode ou simplement curieux d'en apprendre plus sur les enjeux écologiques liés au textile, cet événement est fait pour vous.

Rejoignez-nous pour une journée placée sous le signe de la créativité, de la réflexion et de l'engagement!

Tout le programme  
[www.festintextile.com](http://www.festintextile.com)

<sup>(1)</sup>: Transformer et valoriser un objet pour lui donner une nouvelle vie plus qualitative.



**JOURNÉE  
D'OUVERTURE**  
20 oct.  
Parc de la Poya  
Fontaine

festival

en Isère

# LES Forestivités

Les forêts sortent du bois

Du 20 oct. au 03 nov. 2024

- Visites
- Sorties forêt
- Ateliers - Jeux
- Spectacles
- Démonstrations



[www.forestivites.fr](http://www.forestivites.fr)

Design graphique: Studio Bambar

